

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2024 CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

L'Assemblée générale ordinaire du Comité Régional d'Equitation d'Ile-de-France se tiendra le :

Jeudi 28 novembre 2024 à 15h

En Visio-conférence

**Lien de connexion en ligne sur www.cheval-iledefrance.com
Et en présentiel au CREIF - 56 rue des Renaudes 75017 PARIS**

Les membres actifs du Comité Régional d'Equitation d'Ile-de-France au 31 août 2024 pourront voter **exclusivement par internet du samedi 16 novembre 2024 à 08h00 au jeudi 28 novembre 2024 à 14h30.**

Cette Assemblée générale peut valablement délibérer si son quorum est réuni (article X.B des statuts CRE).

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport moral et quitus 2024,
2. Rapports financiers et quitus 2024,
3. Budget prévisionnel 2025,
4. Questions diverses.

Les membres actifs seront appelés à voter par internet sur les 3 premiers points de l'ordre du jour.

Le jour de l'Assemblée générale, les membres actifs pourront voter sur place par internet jusqu'à 14h30.

Les documents faisant l'objet du vote sont consultables sur le site du CRE Ile-de-France. Les statuts et règlement intérieur du CRE sont consultables sur le site www.ffe.com (rubrique La FFE > Statuts et Règlement intérieur).

Si le quorum requis n'est pas atteint, le vote par internet continuera **jusqu'au jeudi 5 décembre 2024 à 14h30.**

Le présent courrier tient lieu de convocation pour une seconde Assemblée réunie sans condition de quorum le **jeudi 05 décembre à 14h** à l'adresse suivante : 56 rue des Renaudes 75017 PARIS.

Les votes enregistrés pour la première Assemblée générale sont valables pour la seconde Assemblée générale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Emmanuel Feltesse
Président du CRE Ile-de-France

